



Repartition financière pour goudronnage d'une cour en copropriété

Par **cocodu**, le **06/05/2015** à **20:13**

je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété de 4 appartements au total. Nous souhaitons faire goudronner le parking ou chaque propriétaires possèdent 1 ou 2 places. Comment calculer la répartition financière de chacun? Doit-on se basé sur la superficie des appartements ou plutôt sur le nombre de place que possède chaque propriétaire?

cordialement

Par **mama17**, le **06/05/2015** à **20:26**

Si rien n'est prévu dans un règlement de copropriété. Il convient, au préalable de l'engagement de ce travaux, de prévoir la répartition (selon le nombre de place utilisées semble juste) mais aussi de voir qui sera l'interlocuteur de l'entreprise, les modalités de règlement... Cet accord doit être écrit et signé par chacune des parties